



LE MOUVEMENT JUNIORS

2011

Le Golf et Country Club de Neuchâtel permet aux jeunes d'apprendre le golf dans les meilleures conditions possibles.

Les jeunes ont la possibilité de suivre des cours collectifs et de pouvoir s'entraîner à leur rythme tout au long de l'année.

Dès que leur niveau de jeu le leur permet, ils participent activement à la vie du club en jouant les compétitions du week-end organisées par le club.

Des camps sont régulièrement organisés pendant lesquels les jeunes obtiennent leur « autorisation de parcours » (AP) ou leur premier handicap (HCP).

Nous vous invitons à lire le règlement qui suit et qui doit être respecté par tous :

INSCRIPTION AU MOUVEMENT JUNIORS ET COTISATION

Tous les jeunes peuvent s'inscrire au mouvement juniors, et ceci jusqu'à la fin de l'année de leurs 18 ans. Tous les juniors qui suivent les cours donnés par les professeurs et moniteurs de golf doivent s'acquitter des frais de participation de CHF 200.- A partir de l'année où le junior atteint 17 ans, une cotisation annuelle sera perçue et englobera ces frais.

ENTRAINEMENTS INDIVIDUELS

Tous les juniors inscrits dans le mouvement peuvent s'entraîner aussi souvent qu'ils le souhaitent. Ils peuvent acheter une carte à puce auprès du secrétariat pour un montant de CHF 20.—. Elle sera chargée gratuitement par le secrétariat pour l'obtention de balles de driving réservées à un usage strictement personnel.

VESTIAIRE ET MATERIEL

Vu le grand nombre de juniors, il n'est pas possible d'attribuer une armoire de vestiaire aux juniors. Ils peuvent néanmoins utiliser le vestiaire des visiteurs pour se changer et prendre une douche si nécessaire.

Les juniors ayant leur propre matériel de golf peuvent, aussi longtemps que de la place est disponible, avoir un casier pour l'entreposer. Nous leur demandons de maintenir cet endroit dans un état de propreté irréprochable.

Du matériel en prêt se trouve au fond du local à chariot, dans l'abri atomique. Les juniors peuvent aller chercher ce matériel lors de leur entraînement individuel. Ils doivent le remettre en place, dûment nettoyé et rangé.

INSCRIPTION AUX COURS COLLECTIFS

Le club organise des cours collectifs dès l'âge de 8 ans révolus (pour 2011 les enfants nés avant le 31.03.2003). Ces cours ont lieu le mercredi après-midi, de 14h00 à 16h00 ou de 16h00 à 18h00.

Les juniors doivent se présenter 5 minutes avant le début des cours devant le secrétariat pour l'appel. Si un jeune est empêché de participer, il doit s'excuser auprès du secrétariat par téléphone ou par mail. La participation au cours doit être la plus régulière possible. Un junior trop souvent absent ou ne respectant pas les consignes peut être suspendu des cours.

Les cours donnés par nos Pros (David Chazeau et Théo Charpié) les lundis et jeudis soirs sont prévus pour les juniors jusqu'à 18 ans ayant un niveau de jeu confirmé et sont sélectionnés périodiquement par les responsables selon leurs aptitudes et les disponibilités des groupes. Ces juniors sont tenus de participer activement à la vie du club en s'inscrivant régulièrement aux compétitions du week-end. Ils doivent participer à un minimum de 8 compétitions individuelles, dont 4 doivent être jouées avant l'été.

OBTENTION DE L'AP ET DU HCP

Pour obtenir l'autorisation de parcours : le junior doit participer à une compétition 9 trous stableford organisée par le mouvement junior ou participer à un parcours qui aura lieu quelques mercredis après-midi par année sous la surveillance d'un adulte ou d'un junior confirmé. Pour obtenir l'autorisation de parcours, il faut atteindre au minimum 10 points à la fin du trou N° 9. Les boys jusqu'à 12 ans partent des boules rouges et dès l'année qui suit les 12 ans, ils partent des boules jaunes.

Après l'obtention de l'AP, le junior sera invité à passer un examen des règles et de l'étiquette qui sera organisé 2 ou 3 fois par saison. Cet examen élémentaire devra être impérativement réussi avant de prétendre participer aux compétitions du club (voir ci-après).

Une fois en possession de l'autorisation de parcours, le junior peut accéder au terrain, accompagné d'un junior confirmé ou d'un adulte, pour prendre l'habitude de faire un parcours de 18 trous en partant des boules de départs adéquates.

Pour obtenir le handicap de 36.0 : nous organiserons périodiquement, le mercredi, un parcours accompagné, afin de permettre aux juniors ayant obtenu l'AP d'obtenir ou de baisser leur hcp. A l'issue de la compétition des dames, ils joueront un parcours de 18 trous en comptant les points stableford. Pour obtenir un hcp de 36.0, le junior doit rendre trois cartes avec un score minimum de 26 points stableford. Ceci est aussi possible en jouant avec un adulte (à l'exception des parents) ou un junior ayant un hcp inférieur à 24.5 en dehors du mercredi. Une fois le hcp obtenu, il peut jouer seul sur le parcours.

PARTICIPATION AUX COMPETITIONS ORGANISEES PAR LE CLUB

Pour pouvoir participer aux compétitions du week-end, le junior doit avoir un hcp de 36.0 pour les compétitions stableford. Pour les compétitions en équipe (4 balles m.b. ou scramble), le junior avec une AP et un peu d'expérience sur 18 trous pourra s'inscrire s'il fait équipe avec un adulte ou un junior expérimenté du club. Les boys devront jouer des boules jaunes dès la saison qui suit celle de leurs 12 ans ou dès qu'ils ont atteint le hcp de 24.5.

DISCIPLINE ET TENUE VESTIMENTAIRE

Le club de Neuchâtel attache une grande importance à la discipline et à la tenue vestimentaire. Il est demandé aux juniors d'être ponctuels, polis et serviables. Ils doivent également se tenir de manière irréprochable sur le terrain, en faisant attention aux autres joueurs. Ils doivent respecter le rythme de jeu, l'étiquette et les règles de golf.

Le port du blue-jean est formellement interdit. Les juniors doivent porter, pendant les cours collectifs, le polo logoté du GCCN. La casquette se porte à l'endroit.

Les juniors qui ne respectent pas ces quelques règles élémentaires peuvent se voir interdire l'accès aux zones d'entraînement ou au terrain pendant une période définie par les responsables.

CONTACTS

Capitaine :

Jean-Claude WYSER tél. 079/ 549 86 39 wyser.jeanclaudio@bluewin.ch

Vice-capitaine :

Dominique EMSENHUBER tél.079/ 480 90 81 d.emsenhuber@bluewin.ch

Pros :

David CHAZEAU tél. 076/ 321 39 44 chazeaudc@net2000.ch

Théo CHARPIE tél. 079/ 412 72 23 thcharpie@bluewin.ch

Secrétariat : tél. 032/ 753 55 50 secretariat@golfdeneuchatel.ch

Internet : www.golfdeneuchatel.ch